

COMMUNE DE LANDEDA
**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**
Séance du lundi 29 janvier 2024 à 18h

Date de convocation	
22 janvier 2024	
Nombre de membres	
en exercice	présents
13	11
Pouvoirs donnés	
0	
Secrétaire de séance	
/	

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf janvier à dix-huit heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de LANDEDA (Finistère), légalement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil municipal en séance ordinaire sous la présidence de Madame Danielle FAVÉ, Vice-Présidente.

PRÉSENTS
Danielle FAVÉ, Catherine COUSTANCE, Muriel COLLOMBAT, Jean-Yves LE GUEN, Alain GAUTHIER, Laurent QUÉZÉDÉ, Martine KERFOURN, Hélène DE BOURMONT, Sophie ROUGE, Pierre-Louis LE CAM (arrivé à 18h15) et Pascale BIHANNIC.
ABSENTS EXCUSÉS
David KERLAN, André PERROS

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 OCTOBRE 2023

Madame FAVÉ, Vice-Présidente, demande s'il y a des observations sur le procès-verbal du CCAS du 16 octobre 2023.

Les membres du CCAS, à l'unanimité, approuvent le compte-rendu du 16 octobre 2023.

2024/01

PORTAGE REPAS À DOMICILE : CONVENTION ET TARIFS 2024

La fourniture et la livraison des repas à domicile dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou momentanément en perte d'autonomie sont assurées par l'association « les amitiés d'Armor » - Le Grand Melgorn de Porspoder.

Proposition de poursuivre le partenariat pour 2024, aux conditions suivantes :

Période : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 ;

Tarif : 13,49 € (dont 4.71 € pour les frais de livraison ouvrant droit à crédit d'impôt à hauteur de 50 %).

Dans le cadre des délégations de Monsieur le Maire, la convention sera signée et seule la délibération fixant les tarifs est à prendre.

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.),

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTENT :

- la convention de prestation de fourniture et portage de repas à domicile avec l'association « Les Amitiés d'Armor » pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024,
- le tarif proposé : 13,49 € le repas.

DEMANDE D'AIDE ALIMENTAIRE

Madame Danielle FAVÉ expose à l'assemblée avoir reçu une demande d'aide financière pour aider une personne à payer sa facture d'électricité.

Le dossier vient de l'assistante sociale. Danielle FAVÉ a reçu en mairie cette personne pour avoir des renseignements supplémentaires.

Danielle FAVÉ expose la situation du demandeur :

- Situation changée car elle a plus de ressources qu'au moment de la demande (+ 300 €/mois)
- Dette moins importante que dans le dossier de demande (reste à payer environ 879 €).
-

Après information et débat, les membres du C.C.A.S. à l'unanimité, décide de ne pas donner d'aide financière pour l'instant.

Danielle FAVÉ va recontacter l'assistante sociale pour faire un point.

Elle va de nouveau rencontrer la personne pour lui :

- Proposer une aide alimentaire pendant quelques mois le temps du remboursement de sa dette.
- Conseiller de revoir son contrat d'électricité avec son fournisseur ou un autre.

INFORMATIONS DIVERSES

✓ **BILANS DU REPAS DES AINÉS ET DES COLIS DE NOËL**

Le repas des aînés du 22 octobre 2023 a réuni 174 personnes. Le kig ha farz élaboré par le restaurant Le Vioben a plu. L'animation a été réalisée par le groupe le Libenter.

Le colis offert aux personnes n'ayant pu, pour raisons médicales, assister au repas a été distribué à 22 personnes. 2 personnes se sont inscrites après la date butoir mais nous avons quand même pris en compte leur inscription et un colis leur a été distribué. Les colis ont été également appréciés par tous.

✓ **BILAN DE LA COLLECTE NATIONALE BANQUE ALIMENTAIRE**

Cette année la collecte nationale de la banque alimentaire a eu lieu les 24 et 25 novembre 2023.

Nous avons mis à disposition des clients du magasin Utile des bons d'achat de différentes valeurs 3 €, 5 €, 10 € sur quinze jours.

855 € ont été récoltés par les bons d'achats des habitants

250 € ont été offerts par le magasin Utile

366 € ont été déposés par « Du Haut de ma Dune » obtenus par la vente de nichoirs.

Soit un total pour 2023 de 1 471 €.

Rappel en 2022 : 1 412 €.

Concernant les 366 €, des bons d'achats chez Utile, d'une valeur de 40 €, ont été offerts aux bénéficiaires de la banque alimentaire pour améliorer leurs fêtes de fin d'année.

Geste apprécié de tout le monde.

Mme DE BOURMONT signale que les bons d'achats ne sont pas visibles dans le magasin (table mise à l'entrée du magasin). Il faudra revoir avec les gérants pour pouvoir les mettre plus en avant. Près des caisses par exemple.

✓ **GALETTE DES ROIS À L'EHPAD DES ABERS**

La galette des rois a été offerte aux résidents de l'EHPAD le mardi 9 janvier dernier. L'animation musicale a été prise en charge par l'association Vie et Partage.

Les galettes ont été achetées chez Utile car les boulangeries étaient fermées le lundi donc pas de possibilité de commander.

✓ **DEMANDE DE BANQUE ALIMENTAIRE**

Danielle FAVÉ informe l'assemblée d'une demande d'aide alimentaire venant du CDAS de Lannilis pour laquelle elle ne souhaite pas donner suite car le demandeur n'a pas besoin d'être aidé. En effet, pour avoir déjà eu des contacts avec la tutrice, il n'a pas besoin d'aide alimentaire. Ses ressources lui permettent de vivre correctement.

✓ **Prochaine réunion en février pour le ROB 2024.**

Fin de la réunion à 19h15.

Mairie de Landéda

61 ti korn
29870 Landéda-L'Aber Wrac'h
accueil@landeda.fr
T 02 98 04 93 06
F 02 98 04 92 24